



Dans le cadre de sa dynamique #GOFWA (dont vous saurez tout très bientôt), la FWA a entrepris un travail de simplification du modèle des cotisations qui vous donnent accès à ses différents services. L'objectif de ce travail est de rendre le modèle plus facile à comprendre, plus transparent et de vous permettre de connaître très aisément le mode de cotisation et le montant qui correspond à votre situation. Si vous avez des questions, si vous avez envie de soutenir notre organisation et son travail au bénéfice de l'agriculture familiale wallonne, n'hésitez pas à contacter notre service animation. (animation@fwa.be).



Des questions sur nos missions et services ?
Envie de connaître le montant de votre cotisation ?
Envie de soutenir notre travail ?
Contactez notre service animation !
(animation@fwa.be)

DEVENIR MEMBRE FWA...



Membre effectif

Le membre effectif FWA est un exploitant agricole qui paye une cotisation pour son exploitation dont le tarif est lié à la SAU de l'exploitation.

Grâce à cette cotisation vous bénéficiez d'une multitude d'offres et de services !
Besoin de plus amples informations ?
Découvrez-en la liste non exhaustive en page suivante.

Le tarif de la cotisation est basé sur la SAU de votre exploitation.



Membre soutien



Le membre soutien, comme son nom l'indique, est un membre soutenant la Fédération Wallonne de l'Agriculture locale, durable et familiale, modèle que défend la FWA. Pour cela, deux options s'offrent à vous :

Membre soutien Citoyen **

Le membre soutien Citoyen est une personne physique non agriculteur qui paye une cotisation pour soutenir la Fédération.

65€/An

Membre soutien Société**

Le membre soutien Société est une personne morale non agricole qui paye une cotisation pour soutenir la Fédération.

Entreprise 'starter'
250€/an
Micro-entreprise
500€/an
Petite entreprise
750€/an
Grande entreprise
1000€/an

** Si toutefois vous souhaitez recevoir le Pleinchamp, bénéficiez d'un tarif préférentiel à 30€/an



ARFWA - L'AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

ARFWA

L'ARFWA, c'est :

- des rencontres conviviales et festives, des réunions mensuelles, des visites culturelles
- des voyages d'un ou plusieurs jours
- des conférences avec de grands orateurs
- un prix réduit pour les activités organisées et votre abonnement à l'hebdomadaire «Pleinchamp»

A partir de 2021, le système de perception des cotisations est harmonisé et centralisé par le secrétariat de Gembloux.

Dans les prochains jours, vous allez recevoir (ou avez peut-être déjà reçu) une invitation à payer votre cotisation de 25 € par personne. Ce courrier avec bulletin de versement est envoyé par le secrétariat de la FWA à Gembloux.

La cotisation n'est donc plus perçue par l'amicale régionale.

Nous vous demandons d'utiliser les données reprises sur le bulletin de versement pour effectuer le paiement de votre cotisation.

Vous souhaitez rejoindre l'ARFWA ?

Toutefois, si vous ne recevez pas ce courrier, et que vous souhaitez faire partie de notre amicale, nous vous invitons à verser la cotisation sur le compte banque BE55 1030 1188 0144 de ASBL FWA 5030 GEMBLoux et d'indiquer vos nom et prénom en communication et la section dans laquelle vous iriez.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter un des responsables d'amicale ou notre secrétariat de Gembloux Myriam Lambillon par mail : myriam.lambillon@fwa.be



Abonnement Pleinchamp

Le Pleinchamp est votre actualité hebdomadaire agricole !
Ne passez plus à coté de l'information.

60€/An

L'abonnement à Pleinchamp est gratuit pour les membres effectifs de la FWA.

Comment devenir membre et abonné Pleinchamp ?

Pour s'affilier, contactez la cellule animation au 081 627 407 ou animation@fwa.be qui se fera un plaisir de répondre à vos questions ou le secrétaire FWA de votre choix : (<https://www.fwa.be/le-reseau-des-secretaires>)





La défense de votre métier !



Retrouvez ici les témoignages de ce document, ils en disent plus qu'un long discours !



Une défense collective des intérêts du secteur

Nos équipes étudient et analysent les législations, formulent des revendications avec les agriculteurs élus dans les structures, et vont les défendre avec conviction face aux décideurs politiques et aux administrations. La FWA représente toutes les régions, toutes les spéculations et tous les modes de production. Nous soutenons notre agriculture familiale dans toute sa diversité !

Aides et conseils de proximité

Un problème, une question ? Trouvez toujours une réponse auprès de votre secrétaire FWA. Il est votre conseiller de proximité et vous épaula dans vos démarches administratives complexes (déclarations PAC, déclarations d'impôts, demandes MAEC, demandes bio, dossiers ADISA...). Il vous offre aussi des conseils sur-mesure en matières agricoles, assurances, pension, succession, comptabilité générale et de gestion.

Assistance juridique sur mesure

Lors de problèmes juridiques plus complexes, votre cotisation FWA vous permet de consulter une première fois gratuitement dans l'un de nos cabinets d'avocats partenaires (cabinet Grégoire et cabinet Portalis).

Des agriculteurs passionnés

Le principe de démocratie participative est fondamental pour la Fédération, le slogan en témoigne : «Par les agriculteurs, pour les agriculteurs». A la FWA, ce sont les agriculteurs élus dans les structures qui décident ensemble de la ligne syndicale défendue par notre organisation.

Volonté, persévérance, professionnalisme, esprit d'équipe sont les racines de prise de positions fortes pour l'avenir de notre agriculture belge. Ces mots vous correspondent ? Un rôle au sein de notre structure vous attend ! Contactez la cellule animation (animation@fwa.be) ou au 081 627 407.

Une défense individuelle de vos intérêts

Vous rencontrez une difficulté dans votre exploitation ? Un dossier qui «coince» ? Une aide non perçue ? En tant que membre de la FWA, vous pouvez compter sur nos équipes pour vous aider à résoudre ces soucis professionnels.

Trouvez ici le secrétariat le plus proche de chez vous



Une information et une formation pointues en continu !



A la pointe de l'information dans chaque secteur

La FWA dispose de son propre service d'étude, dénommé le SEIT. Une équipe de 15 collaborateurs se consacre pleinement aux problématiques agricoles et para-agricoles. Dynamique et proactif, le SEIT est soucieux de pouvoir constamment fournir l'information la plus récente possible et ce dans n'importe quel secteur.

Cadre convivial

Vos sections vous concoctent des réunions pour vous informer sur des sujets bien spécifiques. Consultez l'agenda de Pleinchamp pour trouver les réunions qui s'organisent près de chez vous !

Informations continues

Notre équipe du Pleinchamp se démène chaque semaine pour vous offrir une vue complète des évolutions législatives, économiques et techniques du secteur ainsi que des actions FWA, des prises de position de la Fédération et des activités futures.

Grande nouveauté, grâce à votre cotisation, vous bénéficiez d'un accès privilégié au site internet de la FWA et consultez le Pleinchamp en ligne.

Phytolice

Restez constamment formés en profitant des formations «phytolice» gratuites organisées près de chez vous.

Informations concentrées

Design, courte et pertinente : la Newsletter FWA est un condensé d'informations disponibles dans vos boîtes mails. Nous sommes également très actifs sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter).



Des produits et services créés pour vous, à prix avantageux !



Votre cotisation FWA est fiscalement déductible !

Protection juridique exclusive

Un litige juridique avec un fournisseur, les autorités ou une compagnie d'assurances ? La DAS est le produit de protection juridique par excellence. La FWA a conclu un accord avec ce leader belge afin de vous donner accès à une assurance de protection juridique pour votre exploitation. Grâce à votre cotisation, vous bénéficiez de la formule « extension 1 ». Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter votre Secrétaire FWA.

Agriprotect

L'excellence de l'assurance aux services de l'agriculture wallonne. La FWA en partenariat avec Elitis et Groupama vous propose un produit d'assurance totalement unique et personnalisable pour tous types de risques agricoles. Rendez-vous chez vos courtiers FWA pour plus d'informations ou sur notre site internet.

Pantone 12

Disponible et à l'écoute, notre équipe de graphistes est présente pour vous accompagner dans vos demandes visuelles les plus folles (logo, enseigne, cartes de visite, affiches, vidéo promotionnelle). En tant que membre FWA, vous bénéficiez d'une remise de 10% sur des prix défiant déjà toutes concurrences.

Réductions financières

En tant que membre FWA vous bénéficiez d'une remise intéressante sur les cotisations CGTA et ACW. Le CGTA vous propose de réaliser votre comptabilité de gestion, ACW vous accompagne dans votre projet de diversification et FiscalFWA vous facilite le travail fiscal.



Plus d'infos sur la dynamique GoFWA prochainement

